

MENS E. (2002) – *L'affleurement partagé, gestion du matériau mégalithique et chronologie de ses représentations gravées dans le Néolithique moyen armoricain*, thèse de doctorat, université de Nantes, Nantes, 3 volumes, 795 p.

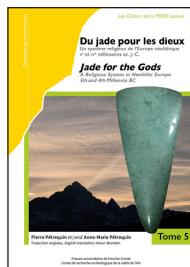
MENS E., PONCET D., MARTICORENA P. (2022) – Apports de la géologie et de la géomorphologie à l'étude du mégalithisme : identifier, interpréter, dater, *L'Anthropologie*, 126, 5, p. 1-14.

**Pablo MARTICORENA**

Docteur en archéologie

UMR 5607 Ausonius

pablo.marticorena@u-bordeaux-montaigne.fr



**PÉTRÉQUIN P., PÉTRÉQUIN A.-M. (2025)** – *Du jade pour les dieux : un système religieux de l'Europe néolithique, V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> millénaires av. J.-C.* (trad. anglaise : Alison Sheridan), 2 vol., Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté/Centre archéologique de la vallée de l'Ain (coll. Cahiers de la MSHE Ledoux), ISBN : 978-2-38549-145-1, 867 p., 100 €.

Ce double volume constitue les tomes 5 et 6 de la série des « Cahiers de la MSHE Ledoux » issue du programme Jade, coordonnée par les auteurs et publiée à partir de 2012. À la différence des précédents, il ne s'agit pas de recueils d'articles signés des différents participants, mais d'une sorte de bilan « multifacettes » de ce travail collectif mené à l'échelle de toute l'Europe sur la production, la diffusion et la signification de ces productions en pierre polie aux matériaux nobles issus des Alpes italiennes et dont les premiers gîtes furent identifiés par les auteurs voici quelque vingt-sept ans. Après un tome 5 essentiellement discursif (et partagé en une vingtaine de rubriques, hélas non numérotées), le tome 6 est purement documentaire : tableau-inventaire des quelque 2243 pièces retenues, bibliographie générale, index topographiques.

Il est inutile de présenter Pierre Pétréquin aux préhistoriens francophones. Rappelons simplement que, depuis ses fouilles de 1964-66 à la Baume de Gonvillars (au sud-ouest de Belfort), il n'a cessé, avec son épouse, de bousculer le microcosme en croisant les approches d'une « fouillographie » des plus rigoureuses et les réflexions d'une véritable « archéosophie ». Frotter une expérience initiale franc-comtoise à des missions en Afrique de l'Ouest et – surtout, à partir de 1984 – en Irian Jaya, cette partie indonésienne de l'île de Nouvelle-Guinée, lui aura entre autres permis de contribuer à relire les concepts de l'ethnologie préhistorique développés jadis par André Leroi-Gourhan.

Il nous serait incongru – et d'ailleurs impossible dans le cadre d'une notice comme celle-ci – de discuter point par point les innombrables aspects de la problématique des « haches polies » développés ici par des chercheurs lui ayant consacré l'essentiel de leur vie professionnelle depuis plus d'un quart de siècle. On se contentera donc ici de quelques réflexions de lecture.

Notons tout d'abord un retour à l'emploi quasi systématique du mot « hache » pour désigner ce que Pierre Pétréquin s'attachait initialement à désigner comme « lame » pour bien distinguer l'outil fonctionnel – et composite – de sa partie lithique, à la fois la plus active et symbolique ; peut-être cette évolution sémantique aurait-elle pu être davantage justifiée.

Historiquement, le caractère allochtone des roches constitutives des « haches polies » fut pressenti très tôt : outre les références données par les auteurs, citons entre bien d'autres le pasteur Helwing en Prusse orientale dès 1717 puis, avec un regard plus moderne, les travaux de J. Welsch à Poitiers dans les années 1910 et, en 1936, l'émergence dans le sud-ouest de l'Angleterre, de ce *Sub-Committee... on the Petrological Investigation of Stone Axes* qui allait impulser tant de recherches pétro-archéologiques à travers l'Europe.

Le « poli à glace » (nous dirions plus volontiers « spéculaire ») est à raison proposé comme un élément clé de valeur ajoutée aux haches. Mais, sur de telles surfaces courbes, ce travail nous semble, plutôt qu'une rigide « pierre de touche », aussi fine soit-elle, nécessiter un polissoir souple (abrasif en lui-même ou enduit d'une poudre adéquate). Curieusement, cette technique n'est évoquée qu'à travers la fig. 162 (sur une feuille de palmier, en Indonésie), alors que des plantes à spicules siliceux – utilisables directement ou à partir de leurs cendres – ne manquent pas dans la flore européenne. Sans compter qu'une lame simplement cirée pouvait prendre un brillant tout aussi flatteur (mais pour nous évanoui depuis longtemps).

À la différence d'un tranchant d'outil métallique, presque toujours dièdre, celui d'une lame polie est généralement « en ogive ». Malgré les très belles photographies de profils présentées, ce caractère, qui implique un mode d'usage bien particulier des outils (haches ou herminettes) – et les traces d'emploi qui vont avec – ne semble pas avoir été vraiment pris en compte ; même à la faveur de fréquents allers-retours entre les domaines alpin et indonésien, il ne semble guère évoqué qu'à travers la fig. 16.

Le sciage « à la plaquette » des matériaux tenaces (cf. p. 203-209) ne doit pas faire oublier la possibilité d'un travail à la ficelle (tendue sur un arc et imprégnée de poudre abrasive), qui expliquerait la forme courbe de certains stigmates. Quant aux sciages longitudinaux (achevés ou non), parfois notés sur des lames (et qui évoquent fortement certaines gravures de Gavrinis comme souligné par les auteurs), ne peut-on aller jusqu'à leur envisager

une valeur symbolique, celle de la « hache partagée » ? À Gavrinis, il est patent (comme confirmé par les travaux de S. Cassen) que les décors sont polyphasés et que certaines dalles ont été mises en place alors qu'elles étaient – au moins pour partie – déjà ornées. Mais n'oublions pas que nous sommes dans une « tombe à couloir » aussi particulière soit-elle, datant du début du IV<sup>e</sup> millénaire BC et donc toujours culturellement en lien avec les grandes stèles et les tumulus géants, plutôt qu'avec les « allées-couvertes » plus tardives.

Pour rester dans le domaine de l'art (abordé p. 316 et suivantes), pourquoi vouloir à toute force identifier tel signe à tel élément matériel (animé ou non) ? Des chercheurs reconnus n'ont pas eu honte d'appeler « l'Objet » ou « the Thing » des tracés dont ils ne pouvaient cerner le modèle. Recourir à des « guillemets de prudence » pour les évoquer semblerait un minimum même si, en matière d'art pariétal des mégalithes armoricains, tous n'ont pas eu cette circonspection. Voici un siècle, cela se concevait sous la plume d'un Le Rouzic dont la « hache-charrue » ne représente certainement ni une hache ni une charrue. Mais on reste pantois devant le caractère « viral » qu'a pu prendre la proposition d'identifier ce signe à la représentation d'un cachalot, lancée voici quelques décennies par S. Cassen sans tenir compte de la perte de mobilité céphalique des cétacés. Le fréquent tracé coudé du signe gravé est donc incompatible avec les capacités de l'animal (faut-il rappeler les innombrables vues de baleines sautant hors de l'eau et y retombant toujours d'un bloc ?).

Même réserve pensons-nous pour le « calamar géant », certes proie avérée du cachalot. Mais leur combat se déroule dans les abysses et, à la différence de la région cantabrique où les grands fonds sont tout proches du rivage (et où une activité baleinière au moins sporadique et opportuniste a pu être repérée dès le Paléolithique), le nord du golfe de Gascogne est peu profond et les échouages des uns comme des autres n'y ont sans doute été qu'accidentels – et le cadavre d'un mollusque devient alors vite une masse informe. Quant à l'interprétation du « poulpe de Luffang », elle aussi avancée jadis par Le Rouzic (dans un contexte de chronologie courte où les parallèles entre mégalithisme armoricain et monde égéen étaient de mise), n'oublions pas que cette figure – certes fascinante – s'inscrit dans le riche corpus des « écussons » de type « Pierres-plates », au sein du tardif groupe sud-armoricain des « sépultures coudées ».

Restons plus circonspects encore devant des interprétations directement liées à un tel contexte maritime pour des signes tracés loin dans les terres comme le « Calamaranthrope » de Buthiers et son entourage (fig. 194). Pour ce tracé manifestement polyphasé, l'hypothèse d'un diadème de plumes (dressées) nous semblerait au moins aussi plausible que celle des flasques tentacules d'un cadavre de céphalopode... Et tant qu'à oser des rapprochements, pourquoi ne pas plutôt comparer les « haches engainées » armoricaines aux « haches en jupe » indonésiennes de la fig. 23 ?

La longueur des lames prises en compte (le minimum de 135 mm étant justifié par l'expérience néoguinéenne

des auteurs) est inférieure aux 150 mm initialement envisagés par S. Cassen, mais reste – à juste titre – clairement supérieure au mode d'environ 100 mm rencontré pour les haches banales dans l'ouest de la France (même si des pièces de plus de 35 cm – et et apparemment purement utilitaires – s'y rencontrent aussi).

Dans une région montagneuse comme celle qui a livré les gîtes de « jades », l'exposition de ces derniers, dans l'environnement vierge qui s'offrait aux premiers prospecteurs, devait être le fruit direct d'une érosion glaciaire encore récente (et dont on connaît la puissance). Quant à leur accessibilité, elle a forcément été tributaire des aléas de l'englacement d'une part, de la forêt d'autre part. Le lien entre leur découverte, la néolithisation du littoral et la soif d'exploration d'un espace montagnard tout proche semble lié à cet « optimum holocène » encore insuffisamment documenté, mais dont la fin aura pu stopper l'accessibilité à ces ressources, alors qu'une montée de la strate forestière avait pu en faciliter l'exploitation par le feu quelques siècles auparavant. La découverte d'Ötzi (dont le corps n'aurait certainement pas survécu à une exposition tant soit peu prolongée) témoigne en tous cas d'une accessibilité du milieu sud-alpin jusque vers 3200 m à la fin du IV<sup>e</sup> millénaire BC (et donc inégalée jusqu'à notre époque malgré les redoux survenus entre-temps).

Trouver un gîte exploitable dans un tel contexte est une chose, en évacuer la production, la transformer en produits finis puis la diffuser vers une « clientèle » en sont d'autres. Notre expérience armoricaine (en des terrains bien moins difficiles que les Alpes) nous a montré que la transition entre les deux premières phases intervenait une fois les transports de matière inutile réduits au maximum par les premières phases d'extraction-mise en forme (dont les méthodes, souvent violentes, avaient en outre éliminé les blocs défectueux). La suite du travail pouvait se faire à l'écart (cf. fig. 65), le piquetage final (éventuellement en habitat) ne laissant que des traces ténues. Quant à la diffusion, c'est une activité immatérielle pour laquelle C. Renfrew avait proposé, dès les années 1970, différents modèles que nous pensons toujours d'actualité. Ainsi, trouver des objets – haches ou parures (cf. p. 276 et suiv.) – très loin de leur point-d'origine n'implique aucunement que le trajet ait été direct, ni que des hommes aient fait le parcours de bout en bout (c'est – encore aujourd'hui – le principe du « Chronopost »).

Pour ce qui est des « flux de retour », s'ils sont quasi certains, leur(s) nature(s), modalité(s) et itinéraire(s) reste(nt) à découvrir. Ils pouvaient être franchement sociétaux et immatériels ou simplement labiles : pensons aux épices et tissus de la Compagnie des Indes, qui représentaient l'essentiel de son trafic alors que seules les porcelaines nous en ont été conservées. Quant aux retours vers les zones de départ pour « relookage », que les auteurs suggèrent pour certaines pièces, cela semble bien hypothétique...

Même pour des haches dont la conservation ne pose *a priori* pas problème, n'oublions pas que l'archéologie raisonne sur un corpus de « rescapés » parfois infime, ce qui en questionne la représentativité. Certes l'évaporation de

tels biens « de prestige » a dû être bien moindre que pour des matériaux plus banals (mais encore faut-il les retrouver). Notre expérience armoricaine nous a conduits à réaliser que les dizaines de milliers de haches aujourd’hui accessibles en collections ne représentaient au mieux que quelques pour cent de la production initiale. Cela devient crucial pour de petites séries : la dizaine de pièces armoricaines du « type A » retrouvée en Angleterre ne représente-t-elle qu’elle-même (ce pourrait alors être le fait d’une seule pirogue ayant accidentellement traversé la Manche), ou reflète-t-elle un trafic organisé ayant pu porter sur des milliers d’objets ? Le taux de perte lié à des contingences historiques peut lui aussi être très variable : la fig. 217 l’illustre bien à partir des théâtres d’opérations de la Première Guerre mondiale et nous avons nous-mêmes été confrontés à l'impossibilité de constituer des séries représentatives pour le département de la Manche suite aux séquelles de la Seconde.

Pour ce qui est des pierres dressées associées au monde carnacéen, les auteurs séparent à juste titre la problématique des « stèles » (plus ou moins régularisées) et « menhirs » (terme que nous aimerions réservier aux blocs bruts), apparemment isolés – mais le cas du « grand menhir » de Locmariaquer doit inciter à la prudence – de celui des « alignements ». Pour la région carnacoise au moins, n’oublions pas que ces files (dont l’insertion dans le paysage est en fait très variable comme le montrent les récentes découvertes de S. Cassen en baie de Quiberon) sont régulièrement associées à des tertres et/ou à des enceintes – et des décapages extensifs révéleraient sans doute bien des surprises. Quant au volume de travail impliqué, rappelons que la masse totale des quelque 4 000 blocs aujourd’hui visibles dans les « alignements de Carnac » ne représente (mais avec des savoir-faire certes distincts) que le dixième de celle amassée dans le seul tumulus Saint-Michel. Et, comme clin d’œil avec le parallèle suisse de la fig. 199, qu’il nous soit permis de citer le mot prêté à un officier américain visitant Carnac après la guerre : « Ces *Jerries*, ils n’ont jamais su faire de défenses antichars correctes ! ».

De la Basse-Normandie aux Charentes, les « tumulus géants » néolithiques ne sont pas l’apanage de la seule région carnacoise, même si l’on élimine les monuments à tombes multiples (tels Fontenay-le-Marmion, Barnenez

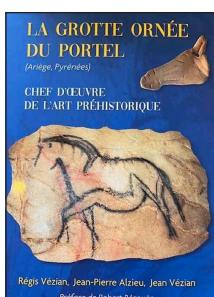
ou Sainte-Soline) pour ne retenir que ceux apparemment disproportionnés par rapport aux caveaux clos reconnus à l’intérieur. Mais leur exploration a trop souvent été bien partielle alors que l’exemple récent de Prissé-la-Charrière, disséqué par L. Laporte, a montré la complexité de telles structures. Comme nulle part ailleurs que sur le littoral morbihannais un lien aussi clair entre monumentalisme et objets d’exception ne s’est établi à ce point, c’est logiquement que les auteurs s’interrogent sur le(s) « pourquoi » d’une telle convergence. Parmi les éléments quasi inconnus à prendre en compte figure sans doute l’enniolement post-glaciaire d’un littoral globalement peu accidenté et aux terrains d’une résistance très inégale. Entre débâlements et alluvionnements, la ligne de rivage néolithique a dû être à la fois radicalement différente de l’actuelle et très mouvante, au grand dam sans doute de bien des habitats et autres structures inhérentes à toute culture tant soit peu développée. Outre l’exploitation du sel évoquée (mais pourquoi pas en lien avec elle), des possibilités de cabotage bien meilleures qu’aujourd’hui depuis la basse Loire et son bassin amont ont pu se croiser avec les influences de la néolithisation parisienne (via le bassin de la Vilaine) pour faire du Morbihan littoral une terre d’exception.

En conclusion, ce double volume (dont on saluera la remarquable qualité matérielle) synthétise une impressionnante somme d’acquis amassés dans le domaine des « jades » et pierres fines connexes mis en œuvre au Néolithique : à côté des « haches », on n’aura garde d’oublier perles en variscite (cf. *supra*) et « anneaux-disques » (en jades, mais aussi néphrites ou serpentinites) évoqués p. 147 et suivantes

Tout comme le programme dans son ensemble, ce double volume fera date. Il nous révèle une Europe occidentale avec ses élites néolithiques (de quelque nature qu’elles aient pu être), face à l’émergence d’un autre monde, sur les bords de la mer Noire : celui de l’or et du bronze (cf. p. 341 et suiv.). Le doré du soleil face au vert de la vie (qui en tire son énergie ultime) – mais n’était-ce pas déjà le thème qui sous-tendait *Le Rayon vert* de Jules Verne ?

**Charles-Tanguy LE ROUX**

Conservateur général honoraire du Patrimoine  
ct.le-roux@wanadoo.fr



**VÉZIAN R., ALZIEU J.-P., VÉZIAN J. (2024) – *La Grotte ornée du Portel (Ariège, Pyrénées)* : chef-d’œuvre de la Préhistoire**, chez R. Vézian, ISBN : 979-1041552061, 303 p. 45 €.

Trente ans, c’est la durée des recherches menées par Régis Vézian, Jean-Pierre Alzieu et Jean Vézian, pour aboutir à cette œuvre de synthèse, et, disons-le d’emblée, de réfé-

rence, sur la grotte du Portel (Loubens, Ariège, France). Une durée à la hauteur de l’enjeu et de la richesse d’un site dont le versant ouest, lui aussi objet de travaux de long cours (quinze thèses, une cinquantaine d’articles), sera au cœur d’une autre monographie à venir, faisant la part belle aux groupes de Néandertal qui ont occupé le site. *La Grotte ornée du Portel (Ariège, Pyrénées) : chef-d’œuvre de la Préhistoire* offre une monographie exhaustive sur un site dont la précédente a été réalisée il y a près de soixante ans par Antonio Beltran, Romain Robert et, déjà, Jean Vézian. Cette signature illustre l’engagement d’une famille tant pour la recherche que la conservation de ce site.